

# AFDS

Association Française de Droit de la Santé

[www.afds.fr](http://www.afds.fr)

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE TENUE LE JEUDI 15 OCTOBRE 2009**

**Université Paris-Descartes  
Salle du conseil**

La séance est ouverte à 14h30.

*Sauf indication contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.*

Les membres du bureau de l'Association, c'est-à-dire son président Anne Laude, son trésorier Jean-Pierre Claveranne et son secrétaire général Guillaume Rousset soumettent à l'assemblée les propositions de modifications des statuts suivantes :

### **1/ Changement de siège de l'Association**

Il est proposé de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts de l'Association et de changer le siège de l'Association, lequel serait désormais le domicile du président en exercice Anne Laude.

Cette proposition de modification est acceptée par l'assemblée.

### **2/ Modification de l'objet de l'Association**

Une modification de l'article 2 des statuts est suggérée afin d'élargir l'objet de l'Association et d'intégrer la possibilité de réaliser des actions de formation.

Cette suggestion est acceptée par l'assemblée.

### **3/ Adaptation du délai de convocation**

Une adaptation du délai d'envoi des convocations aux assemblées est envisagée permettant une réduction de 45 à 15 jours afin de se conformer aux pratiques associatives sur le sujet.

Cette proposition est acceptée par l'assemblée.

Les membres du bureau modifieront de manière effective les statuts sur la base de ces délibérations et transmettront leur nouvelle version à l'autorité administrative compétente.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire général.

Anne Laude

Guillaume Rousset